

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 Mai 2014

AJUSTEMENTS DE QUAIS POUR LES NOUVEAUX MATÉRIELS

UNE COMMANDE MASSIVE DE MODERNISATION DES TRAINS RÉGIONAUX

Au nom des Conseils Régionaux, SNCF a passé commande en 2009 pour un montant de trois milliards d'euros de rames Regiolis à Alstom, et Regio2N à Bombardier. Cette décision des élus régionaux est vitale pour la modernisation des transports ferroviaires régionaux et doit être saluée. La capacité de ces matériels performants, au gabarit international, répond à l'augmentation de 40% du nombre de voyageurs des TER. Ils ont le grand avantage d'être accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les trains commandés sont homologués.

UNE NECESSAIRE ADAPTATION DE QUAIS ANCIENS

Comme à chaque livraison de nouveaux trains, l'infrastructure (voies, caténaires, quais) doit être adaptée. Certaines installations datent de plus d'un siècle, et doivent être mises aux normes actuelles. Cela a été fait en 2003 pour la mise en service des ZTER, pour la mise en service des Francilien en région parisienne, ou bien pour les TGV, pour Eurostar, tout récemment pour les trains de fret de 1 500m de long.

Les travaux d'adaptation des quais aux normes des nouvelles rames Regiolis et Régio 2N ont commencé en 2013. Ce programme concerne 1300 quais, c'est-à-dire 15% des quais des gares françaises. Il va durer jusqu'en 2016. Actuellement, 300 quais ont été mis aux normes, en priorité dans les gares qui ont accueilli en premier les Regiolis et Régio 2N.

RFF PREND EN CHARGE INTEGRALEMENT LES 50 M€

Le coût de ces travaux s'élève à 50 millions d'euros, soit 1,5% du coût de la commande totale de ces trains. Ils sont financés dans le cadre du budget courant de RFF et font partie du programme d'investissement de RFF qui s'élève à 4 Mds en 2014.

Dans une lettre adressée à Alain ROUSSET, président de l'Association des Régions de France, ce mercredi 21 mai, Jacques RAPOPORT, président de RFF, a précisé que l'intégralité du financement de ces travaux est prise en charge par RFF sur ses ressources habituelles.

UN RAPPORT REMIS LE 26 MAI

Un rapport d'enquête interne sera remis lundi 26 mai 2014 par les présidents de RFF et de SNCF au Ministre des transports de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier.

Ce rapport précisera les conditions dans lesquelles une commande de nouveaux matériels a été passée en octobre 2009 avec Alstom et en février 2010 avec Bombardier.

Cette enquête devra déterminer à quel moment il est apparu que les quais devaient être adaptés pour permettre les circulations de ces nouveaux trains, comment les experts ont décelé cette nécessité, comment les décisions ont été prises et enfin comment les régions en ont été informées.

DES TRAINS POUR UN MEILLEUR ACCES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Tous les nouveaux trains commandés par SNCF, en propre, ou pour le compte des régions, mettent en priorité l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en application de la loi du 11 février 2005 qui impose l'accessibilité de toute la chaîne du déplacement.

La ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie, Ségolène ROYAL, a rappelé l'obligation que « tous les travaux qui seront faits dans les gares rendent ces gares totalement accessibles aux personnes handicapées »

Dès 2007, SNCF et RFF ont engagé un programme d'investissements sur fonds propres pour l'accessibilité des gares et des trains d'ici 2015. Le programme pour SNCF est de 500 M€.

Ces travaux de mise aux normes internationales de 1300 quais de gares s'intègrent dans ce schéma directeur d'accessibilité des services nationaux.

AVEC LA FUTURE REFORME FERROVIAIRE UNE TELLE SITUATION NE DOIT PAS SE REPRODUIRE

Les présidents de SNCF et de RFF, Guillaume Pepy et Jacques Rapoport, estiment que ce défaut d'anticipation, qui reste sans conséquence ni sur la date de mise en service des nouveaux matériels, ni sur leur financement par les conseils régionaux, ni sur les tarifs pour les voyageurs, est néanmoins significatif des dysfonctionnements dus à la séparation, depuis dix-sept ans, des deux Etablissements publics. Ils réaffirment leur soutien au projet de loi du Ministre des transports Frédéric Cuvillier sur la réforme ferroviaire, qui prévoit la constitution d'un système ferroviaire uni dans lequel SNCF et RFF travailleront non plus face à face, mais enfin côte à côte.

Lien dossier de presse Alstom / Regiolis :

<http://multivu.prnewswire.com/mnr/prne/alstom/50508/docs/50508-DossierdepresseCoradiaPolyvalent.pdf>

Lien dossier de presse Bombardier / Regio 2N :

<http://www.bombardier.com/content/dam/Websites/bombardiercom/Events/Supporting%20Documents/BT/bombardier-transportation-Regio-2N-datasheet-fr.pdf>

CONTACT PRESSE :

Réseau Ferré de France
Service Presse
01 53 94 31 38

SNCF
Service Presse
01 85 07 89 89